

**Domaine :**

Sciences – Technologie – Santé

**UFR/Institut :**

UPEC – UFR de Santé

**Type de diplôme :**

Diplôme d'université

**Niveau(x) de recrutement :**

Bac + 5

**Niveau de diplôme :**

Bac + 5

**Lieu(x) de formation :**

Créteil – Campus Henri Mondor

**Durée des études :**

6 mois

**Accessible en :**

Formation continue

### Présentation de la formation

Depuis et grâce, entre autres, à Pasteur, la compréhension des liens étroits entre la santé et l'environnement s'est développée, mais uniquement dans le cadre des interactions entre les pathogènes vivants, (bactéries, virus, parasites) et nos organismes. Cela s'est traduit par la mise en place de « l'hygiène pasteurienne ».

De façon concomitante, s'est développée une pollution colossale, invisible, de notre environnement due en particulier au développement et à l'essor de la chimie organique de synthèse autrement appelée : chimie du carbone ou du pétrole.

Il a fallu attendre la Conférence d'Helsinki de l'OMS (1994) pour que la définition de la « santé environnementale » soit établie et précise : « La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures. » Cette définition n'est autre que celle de « l'écologie humaine » et c'est donc une invitation forte à penser la santé dans ses interactions complexes avec l'environnement et de façon écosystémique.

Le premier défi de la santé environnementale/médecine environnementale est de découvrir et comprendre les relations systémiques et les effets synergiques, potentialisateurs, des milliers de xénobiotiques présents dans l'environnement, sur nos organismes. Beaucoup de leurs effets comme le cancer, sont différés, et peuvent se manifester après une exposition à de très faibles doses. C'est le cas notamment avec les perturbateurs endocriniens.

Le deuxième défi sera d'instaurer « une hygiène chimique » grâce à l'action du corps médical dans son ensemble...

Cependant, force est de constater que le cursus des études médicales actuel n'inclut pas dans ses programmes l'enseignement de la médecine environnementale. C'est une faille importante dans la formation du corps médical, cela est confirmé par le PNSE 4 qui a fait l'impasse sur l'enseignement de la médecine environnementale au cours du cursus universitaire.

De ce fait, nos confrères déjà installés ainsi que nos jeunes internes, pharmaciens, sages-femmes, n'ont aucune notion de l'impact des xénobiotiques et autres polluants sur la santé. Ce qui a comme conséquence une incapacité à comprendre les origines d'une majorité des pathologies « dites chroniques » dont la prévalence continue d'exploser et qui ne sont en fait que des « pathologies environnementales ».

Nos confrères sont confrontés au quotidien aux problématiques de santé environnementales, ils constatent parfois que leurs patients sont plus éclairés qu'eux sur le sujet. Ils sont bien souvent dans l'impossibilité de répondre aux questions posées par leurs patients et de mettre en place des mesures de prévention...

### Compétence(s) visée(s)

Ce DU de sept journées n'a pas la prétention de réaliser un enseignement exhaustif des relations santé/environnement, mais seulement de donner à nos confrères et au corps médical les éléments et les moyens de comprendre, d'approfondir les liens étroits entre « environnement et santé » et ainsi, d'avoir la capacité d'informer, de sensibiliser et d'agir au quotidien en termes de prévention et de traitement.

### Contrôle des connaissances

- Présence obligatoire en présentiel sauf pour les inscrits éloignés.
- Une épreuve écrite.
- Un mémoire présenté à l'oral devant les enseignants.
- La moyenne de 10/20 minimum est requise pour l'obtention du diplôme.

### Modalités d'admission en formation continue

Médecins, internes, pharmaciens et sages-femmes

#### Tarifs 2023-2024 :

- Frais de formation financeur : 1 200 € + 243 € de droits d'inscription
- Contacter [dufmc.fc@u-pec.fr](mailto:dufmc.fc@u-pec.fr) pour toute autre situation.

### Candidature

Pour toute candidature, contacter :

Madame Chrystelle VAUDRAN

Assistante Médico-Administrative du Pr J.P MENINGAUD

Hôpital Henri Mondor

Tél. + 33 (0) 1 49 81 25 31 Télécopie +33 (0) 1 49 81 25 32

Courriel : [chrystelle.vaudran@aphp.fr](mailto:chrystelle.vaudran@aphp.fr)

Inscriptions 2022 à partir du 1er septembre 2021

### Responsables pédagogiques

Dr Joël Spiroux de Vendômois, Paris, Spécialiste en santé environnementale et écologie humaine.

Pr Jean-Paul Méningaud, Hôpital Henri Mondor, Paris Créteil.

### Plus d'informations

**Equipe pédagogique (par ordre alphabétique) :**

Dr Thomas Bourdrel, Cardiologue, Strasbourg : Impact des microparticules PM10 et PM 2,5...

Maître Christian Huglo, Avocat, Cabinet Huglo-Lepage Paris : Droit de l'environnement en relation avec la santé.

Maître Corinne Lepage, Avocate, ancienne ministre de l'Environnement, Cabinet Huglo-Lepage Paris : Ethique en santé environnementale, Déclaration des Droits de l'Humanité (DDHU).

Pr Philippe Marteau, Gastroentérologue, Paris/Sorbonne : Impact de l'environnement sur le microbiote colique.

Dr Pierre Souvet, Cardiologue, Aix en Provence. Président de l'ASEF : Rayonnements électromagnétiques et santé.

Dr Spiroux de Vendômois, Médecine Environnementale et Ecologie Humaine, Président du CRIIGEN : Introduction, Perturbateurs Endocriniens (PE), pesticides, Toxicologie réglementaire, impacts du réchauffement climatique sur la santé.

